

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE L'ESTÉREL**

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de DRAGUIGNAN

**SÉANCE DU MERCREDI 26 MARS 2025**

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>13</b> Décès de M. FELIX en date du 02 mars 2025
<b>Membres présents</b> <i>(titulaires et suppléants)</i>	<b>11</b>
<b>Membres votants + procurations</b>	<b>11</b>
<b>DÉLIBÉRATION N° 2025-009</b>	

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT SIX MARS A NEUF HEURES,**

se sont réunis en réunion ordinaire au sein de l'hôtel de Ville de la commune de Fréjus (83600), en salle Riculphe les membres du Comité syndical légalement convoqués le 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Président du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) et Maire de Théoule-sur-Mer.

**PRÉSENTS :**

**Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA - Guillaume DECARD - Jean-Pierre KLINHOLFF - Eve STEINMETZ - Charles MARCHAND - Mireille ANILLO - Martine BOUVARD - Michel REZK - Maxime GRILLET - Sylvie BLANC**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

**Michel FLEURY - Frédéric MASQUELIER - Michel FELIX - Jean-François MOISSIN Jean-Luc RICHARD**

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, a donné pouvoir de voter en son nom :

- **Isabelle MARTEL** (Pouvoir donné à **Jean-Pierre KLINHOLFF**)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christophe CHIOCCA**

..... \* .....

Accusé de réception en préfecture 083-258301555-20250326-2025-009-DE Date de réception préfecture : 08/04/2025
--

## **Objet : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 - S.M.G.S.E**

Le budget 2025 du S.M.G.S.E. qui est soumis à approbation aujourd'hui, est équilibré en dépenses et en recettes :

- en section de fonctionnement à 1 856 370 €,
- en section d'investissement à 2 737 800 €

**soit un budget global de 4 594 170 euros.**

Ce budget tient compte de la reprise des résultats de l'année 2024, après le vote du compte administratif 2024. Ainsi, il n'y aura pas de budget supplémentaire cette année.

### **CONCERNANT LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Les dépenses réelles de fonctionnement** sont évaluées à 1 135 020 € en 2025,

**soit une baisse de 39 380 € (-3%) par rapport au budget 2024.**

Les prévisions budgétaires sont les suivantes :

- ✓ *chapitre 011- Charges à caractère général* : 406 260 € en 2025 contre 428 620 € en 2024, **(soit une baisse - 22 360 € ; - 5%)**. Cette baisse significative s'explique principalement par les économies de gestion réalisées suite au changement des locaux administratifs du Syndicat en fin d'année 2024.
- ✓ *chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés* : 556 500 € contre 569 500 € en 2024 **(soit une baisse - 13 000 € ; - 2 %)**. La prévision tient compte de l'augmentation de trois points des cotisations patronales à la CNRACL décidée par l'Etat à effet retro actif au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la mise en place de la participation employeur à la protection sociale complémentaire, ainsi que la prolongation du contrat d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année 2025.
- ✓ *chapitre 65 - autres charges de gestion courante* : 91 320 €, donc une prévision identique à celle de 2024.
- ✓ *Chapitre 66 - charges financières* : elles sont évaluées à 75 940 € contre 79 960 € en 2024. Il s'agit du remboursement des intérêts des deux emprunts souscrits en février 2023.
- ✓ *Chapitre 67 - Charges exceptionnelles* : une provision de 5 000 € a été prévue dans le cas où il conviendrait d'annuler des titres émis sur les années antérieures.

**Les recettes réelles de fonctionnement** sont estimées pour 2025 à 1 340 214,14 €,

**soit une baisse de 7 605,02 € (-1%) par rapport au budget 2024.**

Les prévisions budgétaires en recettes tiennent compte du solde d'une subvention de la Région Sud pour 7 100 € correspondant au solde de l'animation du PIDAF 2024 ainsi qu'une nouvelle subvention de la DREAL de 45 000 € pour le soutien en ingénierie de l'Opération Grand Site de l'Estérel.

**Compte-tenu des dépenses prévues et des subventions obtenues dernièrement, les participations des membres du syndicat viendront équilibrer le budget de 2025 pour un montant global de 1 282 070 €, contre 1 298 919,16 € prévus en 2024, soit une baisse globale de 1,29 %.**

Ainsi, l'épargne brute devrait être positive de 205 200 € en 2025, permettant le remboursement annuel du capital de la dette tout en dégagant une épargne nette positive estimée à 86 200 €. Le taux

## DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

### CONSIDÉRANT :

- Que le budget primitif 2025 est adopté avec la reprise des résultats de l'année 2024, après le vote du compte administratif 2024,
- Que le Syndicat a décidé de voter son budget par chapitre, qu'il est présenté par nature et fonction, en conformité avec l'instruction M57,
- Que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- Que les propositions budgétaires 2025 du budget du Syndicat, en équilibre réel et sincère en dépenses et en recettes, peuvent se résumer comme suit :

d'épargne sera conforme aux ratios recommandés à savoir proche des 15 % des recettes réelles de fonctionnement

### **CONCERNANT LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le programme d'investissement demeure important avec une enveloppe dédiée aux opérations d'équipement de **2 110 000 euros**, hors restes à réaliser de l'année 2024.

Les principales opérations sont les suivantes :

OPERATION 24007 PROGRAMME DE TRAVAUX DFCI 2024	381 600,00
OPERATION 945 ITINERAIRES	335 000,00
OPERATION 24001 ROUTES INTERIEURES AU MASSIF ET MISE EN DEFENS	312 500,00
OPERATION 946 SIGNALIETIQUE	200 000,00
OPERATION 949 PORTES SECONDAIRES	110 000,00
OPERATION 24006 TRAVAUX DFCI INTEMPERIES 2024	75 000,00
LOGICIELS FINANCES ET RH	55 000,00
OPERATION 928 MALPEY	55 000,00
MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES (DONT RENOUVELLEMENT ECO-COMPTEURS)	46 500,00
OPERATION 24002 ZONE ACCUEIL BLAVET	30 500,00
OPERATION 943 ZONE ACCUEIL GRATADIS	10 000,00
OPERATION 24003 PROGRAMME SERVITUDES DFCI 2020-2023	5 556,20
RESERVES TRAVAUX	490 116,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 106 772,20</b>

Outre ces dépenses, le Syndicat remboursera sa dette à hauteur de 119 000 €.

Le financement des dépenses sera assuré par les ressources suivantes :

- l'autofinancement prévisionnel dégagé sur l'exercice 2025 estimé à 721 350 €,
- des subventions et participations des membres du Syndicat pour 547 119,30 €,
- l'excédent d'investissement de 2024 reporté de 1 144 886,90 €,
- le fonds de compensation de TVA pour 13 000 € calculé sur les dépenses d'investissement éligibles réalisées en 2023.

**Il est proposé aux membres du Comité syndical de passer au vote du budget du S.M.G.S.E pour l'année 2025.**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			
Chapitre	Libellé du chapitre	Crédits votés en 2024	Montant proposé en 2025
011	Charges à caractère général	428 620,00	406 260,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	569 500,00	556 500,00
014	Atténuations des produits		
65	Autres charges de gestion courante	91 320,00	91 320,00
66	Charges financières	79 960,00	75 940,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)		
022	Dépenses imprévues		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 174 400,00</b>	<b>1 135 020,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	354 610,00	679 350,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	57 600,00	42 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>412 210,00</b>	<b>721 350,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 586 610,00</b>	<b>1 856 370,00</b>

Recettes			
Chapitre	Libellé du chapitre	Crédits votés en 2024	Montant proposé en 2025
013	Atténuations de charges	6 000,00	5 720,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		
731	Fiscalité locale		
74	Dotations et participations	1 341 719,16	1 334 370,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	124,14
76	Produits financiers		
77	Produits spécifiques		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 347 819,16</b>	<b>1 340 214,14</b>
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	10 000,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	228 790,84	516 155,86
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>238 790,84</b>	<b>516 155,86</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 586 610,00</b>	<b>1 856 370,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>					
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits votés en 2024</b>	<b>Restes à réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux 2025</b>	<b>Montant total proposé en 2025</b>
20	Immobilisations incorporelles	55 178,99		55 000,00	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées				-
21	Immobilisations corporelles	99 079,77	43 172,23	46 500,00	89 672,23
23	Immobilisations en cours	262 761,84		490 116,00	490 116,00
	Total des opérations d'équipement	2 217 069,40	166 111,77	1 515 156,20	1 681 267,97
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 634 090,00</b>	<b>209 284,00</b>	<b>2 106 772,20</b>	<b>2 316 056,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				-
13	Subventions d'investissement				-
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00		119 000,00	119 000,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	2 743,80		2 743,80
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				-
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>125 000,00</b>	<b>2 743,80</b>	<b>119 000,00</b>	<b>121 743,80</b>
45x	Chapitres d'opérations pour compte de tiers				-
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 759 090,00</b>	<b>212 027,80</b>	<b>2 225 772,20</b>	<b>2 437 800,00</b>
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	10 000,00		-	-
041	Opérations patrimoniales	300 000,00		300 000,00	300 000,00
001	Déficit d'investissement reporté n-1				-
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>310 000,00</b>	<b>-</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>3 069 090,00</b>	<b>212 027,80</b>	<b>2 525 772,20</b>	<b>2 737 800,00</b>

<b>Recettes</b>					
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits votés en 2024</b>	<b>Restes à réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux 2025</b>	<b>Montant total proposé en 2025</b>
13	Subventions d'investissement	430 279,81	367 464,02	179 655,28	547 119,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,166 et 1688 non budgétaire)				-
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>430 279,81</b>	<b>367 464,02</b>	<b>179 655,28</b>	<b>547 119,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 100,00		13 000,00	13 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				-
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165,166)				-
27	Autres immobilisations financières	18 700,00	11 443,80		11 443,80
024	Produits des cessions d'immobilisations				-
<b>Total des recettes financières</b>		<b>22 800,00</b>	<b>11 443,80</b>	<b>13 000,00</b>	<b>24 443,80</b>
45x	Chapitres d'opérations pour compte de tiers				-
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>453 079,81</b>	<b>378 907,82</b>	<b>192 655,28</b>	<b>571 563,10</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	354 610,00		679 350,00	679 350,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	57 600,00		42 000,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00		300 000,00	300 000,00
001	Excédent d'investissement reporté n-1	1 903 800,19		1 144 886,90	1 144 886,90
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>2 616 010,19</b>	<b>-</b>	<b>2 166 236,90</b>	<b>2 166 236,90</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>3 069 090,00</b>	<b>378 907,82</b>	<b>2 358 892,18</b>	<b>2 737 800,00</b>

### **Le Comité syndical,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**ADOpte** le budget primitif du S.M.G.S.E. pour l'exercice 2025, en équilibre réel et sincère, tel que résumé ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections,

<b>RESULTAT DU VOTE</b>	
<b>ONZE (11) VOIX POUR</b>  <b>AUCUNE VOIX CONTRE</b>  <b>AUCUNE ABSTENTION</b>	

Accusé de réception en préfecture  
083-258301555-20250326-2025-009-DE  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

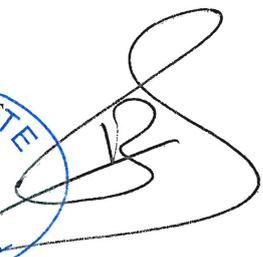
Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette délibération,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ** en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

**POUR EXPÉDITION CONFORME,**

Le 26 mars 2025

  
  
LE PRÉSIDENT  
DU  
GRAND SITE  
DE L'ESTÉREL  
Georges BOTELLA

ANNEXE AU PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2025-009

INDEMNITÉS DES ÉLUS – EXERCICE 2025

Population	Taux en %	
	Président	Vice-présidents
De 100.000 à 199.999	35,44	14,18

FONCTION	POURCENTAGE INDICE BRUT TERMINAL	MONTANT BRUT MENSUEL
<b>Président</b>	<b>34.94%</b>	<b>1436.22 €</b>
<b>1<sup>er</sup> vice-Président</b>	<b>14.18%</b>	<b>582.87 €</b>
<b>2<sup>ème</sup> vice-Président</b>	<b>14.18%</b>	<b>582.87 €</b>
<b>3<sup>ème</sup> vice-Président</b>	<b>14.18%</b>	<b>582.87 €</b>
<b>4<sup>ème</sup> vice-Président</b>	<b>14.18%</b>	<b>582.87 €</b>
<b>5<sup>ème</sup> vice-Président</b>	<b>14.18%</b>	<b>582.87 €</b>